

Grands plaisirs et petits privilèges de la généalogie

Christophe Diaz, Anne Both

Citer ce document / Cite this document :

Diaz Christophe, Both Anne. Grands plaisirs et petits privilèges de la généalogie. In: La Gazette des archives, n°239, 2015-3. Chemins de traverses : ces métiers au service des archives. Regard d'une ethnologue. pp. 11-20;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2015.5325>

https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2015_num_239_3_5325

Fichier pdf généré le 12/05/2018

Grands plaisirs et petits privilèges de la généalogie

Christophe DIAZ,
entretien mené par Anne BOTH

Après avoir exercé une multitude de métiers en tant que contractuel à la ville de Bordeaux, Christophe Diaz découvre la généalogie et les archives. Devenu adjoint du patrimoine, il ne cache pas son plaisir à mener des recherches, comme à aider les lecteurs.

Si la généalogie – voire ceux qui la pratiquent – est encore trop souvent l’objet de remarques condescendantes, Christophe Diaz explique au contraire toute la complexité, la curiosité et la perspicacité qu’elle nécessite. Il montre la façon dont recoupements, déductions, vérifications et imagination sont sollicités dans un temps très court afin de répondre aux demandes de professionnels ou d’aider les personnes en salle de lecture, y compris les généalogistes amateurs et professionnels. La généalogie, loin d’être cette activité trop souvent présentée comme un « passe-temps pour retraités », voire un parcours de lecture laborieux de noms et de dates, se révèle passionnante. Elle procure de nombreux plaisirs : celui de chercher et de trouver. À ceux-là s’ajoutent pour Christophe Diaz ceux de rendre service et de manipuler, petit privilège, des registres qui ne sortent plus habituellement.

Comment avez-vous été amené à travailler aux Archives ?

Ma mère travaillait à la bibliothèque de Bordeaux et les enfants des personnels pouvaient avoir accès à des emplois saisonniers. J’ai donc commencé à travailler pour la mairie en 1991 à la galerie du musée des Beaux-Arts, en tant que veilleur de nuit à la dation Picasso. À l’époque, j’étais contractuel et j’y suis resté près de trois mois, le temps de la dation. Ensuite, je suis allé me renseigner à la mairie pour divers emplois. J’ai exercé différents métiers :

veilleur de nuit au service des manifestations, posant des estrades dans Bordeaux pour des concerts, gardien d'école et agent dans les cuisines municipales. À un moment, j'ai travaillé en tant que veilleur de nuit aux Archives municipales pendant un mois et demi. J'ai alors découvert les archives, un milieu qui m'a plu. Pendant quatre ans et demi, j'ai cumulé les contrats. J'ai travaillé, entre autres, au standard téléphonique du centre technique municipal et dans les musées en tant que gardien de jour comme de nuit, selon les contrats. J'aime la polyvalence, car on fait un peu de tout. J'ai aussi travaillé à la base sous-marine qui, à l'époque, était le Conservatoire international de la Plaisance de Bordeaux. J'ai fait cela jusqu'en 1995 : les contrats allaient d'une durée de trois mois à trois demi-journées. Puis, en 1995, je suis devenu fonctionnaire stagiaire au service de la propreté de la ville. J'ai balayé les rues, fait de la moto-propre, etc. Je passais de temps en temps, en dehors de mes heures de travail, voir le personnel des Archives que je connaissais, car j'avais eu un très bon accueil lors de mon précédent contrat. J'ai signalé que j'aimerais travailler ici. Finalement, en 2000, l'occasion s'est présentée : il y avait un poste vacant. J'ai fait ma demande et ai été accepté.

De quel poste s'agissait-il ?

J'étais toujours dans la filière technique. Au début, je n'avais pas de poste vraiment défini, je suis arrivé aux Archives comme agent de salubrité. J'ai appris les bases, le magasinage, aller chercher les documents, etc. En très peu de temps, j'ai appris de nouveaux aspects du métier : les statistiques de la salle, le public, etc. On m'a également initié à la généalogie. Une personne m'a formé, mais j'ai surtout appris par moi-même car cela m'intéressait, c'était agréable de chercher. C'était tout nouveau pour moi, je suis parti de zéro : je ne connaissais absolument rien à la généalogie, c'était le mystère total. On m'a appris qu'il y a des sections, à savoir qu'une section représente un registre : il faut chercher avant tout sur les tables décennales, vérifier ensuite sur le registre s'il s'agit du bon acte, puis faire les photocopies pour répondre aux demandes que l'on reçoit par Internet ou par courrier. Depuis quelques années, on traite moins les demandes de généalogie pure car beaucoup de tables sont en ligne. Nous demandons aux personnes de réaliser elles-mêmes le début de la recherche car nous en recevons énormément. On traite en priorité les demandes administratives, pour des pièces d'identité, et les actes notariés. Je traite néanmoins les demandes de généalogie pure, mais à titre exceptionnel.

Qu'est-ce qui vous plaît dans la généalogie ?

Le côté recherche me plaît. On peut trouver des petites perles. À une époque, les gens donnaient des noms assez particuliers à leurs enfants : par exemple, une fille avait été nommée Barbe. Si ce côté-là peut être amusant, j'apprécie également la découverte de l'évolution de la vie. Des noms et des prénoms reviennent. Si les enfants survivaient la première année, ils étaient en général sauvés. Parfois, on découvre dans les actes de naissances, une année ou un nom puis, l'année suivante, le même nom et le même prénom. Au début, quand on ne connaît pas, cela fait bizarre, et il m'est arrivé de me tromper dans l'année ou autre. Finalement, cela rapproche vraiment de l'histoire : à l'époque, le taux de mortalité étant très élevé, il arrivait que des familles donnent naissance à des enfants deux années de suite. J'apprécie également l'aspect recherche, car j'aime « fouiller ». Au début, j'essayais d'aller au plus vite, tout en me familiarisant avec le domaine, sans trop chercher à approfondir. Parfois je trouvais, parfois non. Cependant, en regardant cinq jours avant et cinq jours après, au cas où les personnes se seraient trompées de date, j'arrivais à trouver les éléments les plus complexes. En effet, souvent, les actes de naissance ne sont pas faits le jour-même : on déclare les naissances jusqu'à quatre jours après. Je reçois des demandes de recherche quasiment quotidiennement. La secrétaire les réceptionne d'abord, puis le directeur les attribue pour réponse. Si j'ai un souci, je demande conseil : il m'est arrivé de demander leur avis à des généalogistes professionnels.

Qui sont les généalogistes professionnels ?

Il y a des jeunes et des moins jeunes. Il est très agréable de discuter avec eux : ils me donnent des conseils lorsque je suis bloqué, mais j'ai surtout appris par moi-même, car c'est un domaine qui me plaisait et me plaît toujours. Quand je ne trouve pas, j'essaie par un moyen détourné. Pour les hommes, cela peut être plus facile, tandis que pour les femmes, je regarde à Bordeaux, à Caudéran¹ et, si je ne trouve pas la personne recherchée, je dois m'arrêter là. J'essaie aussi de regarder le nom des parents sur les annuaires, ce qui me donnerait une piste pour la recherche d'adresse ; je peux ainsi me référer au recensement de la

¹ Commune annexée en 1965.

population et donc peut-être trouver la date. J'ai ainsi réussi à aider des généalogistes professionnels par ce biais. Beaucoup de généalogistes sont amateurs. Le public est en général agréable. Quand il y a du monde, ils comprennent que les recherches prennent un peu plus de temps¹. Nous n'hésitons pas à expliquer le fonctionnement de la généalogie, car certaines personnes ont des difficultés à comprendre le système des sections. Si nécessaire, on les aide aussi lors de la première recherche : on leur explique le fonctionnement pour les lecteurs de microfilms, pour les demander et pour faire la recherche.

On perçoit parfois un certain désintérêt des services d'archives pour la généalogie et les généalogistes² alors qu'ils y occupent une place importante.

À titre personnel, je trouve la dimension « recherche » passionnante dans la généalogie. Je ne peux pas expliquer pourquoi, mais je suis tombé amoureux de la généalogie. En plus du côté « recherche », on observe l'évolution historique. Par exemple, l'état civil concernait les paroisses, et tout cela a été conservé, c'est splendide, même si les écritures, par moment, sont totalement illisibles.

Pour vous qui connaissez bien Bordeaux, il s'agit d'un voyage dans la ville, dans le temps comme dans l'espace.

Ayant beaucoup travaillé à l'extérieur de Bordeaux, quand je balayais les rues, je retrouve des endroits et la géographie de la ville. L'état civil au début XIX^e siècle, nord, sud, est et ouest, a été très vite abandonné mais il y avait vraiment une dimension géographique de Bordeaux. Par la suite, avec la création des sections, cette dimension a disparu. Les noms des rues ont parfois changé mais nous avons des tables d'équivalences entre les anciens et les nouveaux noms. Il y a une multitude de détails : par exemple, le cours Aristide-Briand a changé de nom (avant c'était le cours d'Aquitaine). C'est une des

¹ La délivrance des documents en salle de lecture se fait au fur et à mesure, il n'y a pas de levée. En période d'affluence, des personnels viennent en renfort.

² Voir la très forte mobilisation en 2013 des associations de généalogistes contre le projet de règlement européen sur les données personnelles (rapport Albrecht) et contre la mise en ligne payante des archives.

façons de rechercher : on puise dans le passé de la ville. Ce côté-là aussi est intéressant : si je ne trouve pas dans une rue, je recherche dans le fichier qui recense l'attribution des noms de rues. Cela permet de trouver une référence en plus. Il est agréable de rechercher quelqu'un, de le trouver, et de savoir que cette information va être utile à la personne qui en a fait la demande.

Avez-vous été initié à la paléographie ?

Jamais. En revanche, j'ai suivi des formations aux gestes et postures, à la communication au public, à l'accueil du public handicapé, etc. Parfois, il est difficile de déchiffrer les actes. Je me réfère alors à la recherche de base sur les tables, à ce que je vois, donc au numéro. Je vérifie qu'il s'agit du bon numéro. Avec l'habitude j'arrive aussi à en déchiffrer une partie. Il y a des tables pour tout, même s'il y a quelques lacunes. Il est vrai qu'il y a eu des pertes, à la suite de l'incendie en 1862, mais, s'il y a quelques lacunes au niveau des paroisses, l'état civil est complet. Pour les paroisses, on peut remonter jusqu'en 1561.

Si je rencontre des difficultés pour lire, je demande de l'aide aux membres des associations de généalogie ou à notre lecteur n° 1¹. J'aimerais faire de la paléographie, mais je sais que c'est un travail conséquent et, actuellement, le temps manque avec le déménagement.

Avez-vous réalisé votre propre généalogie ?

Non, mais un membre de ma famille le fait. La généalogie, même si j'apprécie énormément ce domaine, reste pour moi du travail. Depuis plusieurs années maintenant, on constate un engouement pour la généalogie, qui se traduit notamment par un besoin de rechercher sa famille. Depuis que notre lecteur n° 1 a découvert la généalogie, il ne s'est plus arrêté.

¹ Le lecteur n° 1 est appelé ainsi parce que cela correspond au numéro du seul casier qu'il utilise. Détenteur d'une carte de lecteur depuis 1963, il passe trois demi-journées par semaine en salle de lecture et organise sa vie autour de la généalogie comme des voyages à Salt Lake city pour consulter les archives de la *Family History Library* des Mormons. Son implication et son ancienneté dans le service sont telles qu'il fait presque partie de l'équipe. Voir BOTH (Anne), « *Ce qui est fait n'est plus à faire* ». *Ethnographie d'un service d'archives municipales*, rapport pour la Mission ethnologie, ministère de la Culture et de la Communication, 2009, p. 7-9.

A-t-il déjà réalisé toute la généalogie de sa famille ?

Oui, je pense. Maintenant, il fait surtout de la généalogie par passion. Depuis que je le connais, il a réalisé sa propre généalogie et, maintenant, il recense les noms des paroisses. Il nous a fait des tables de mariage – par paroisse, par année et par nom –, ici et pour les Archives départementales. Bénévolement. C'est un véritable plaisir. À mon avis, quand on fait de la généalogie qui n'est pas administrative, il faut vraiment être passionné.

Vu de l'extérieur, ce travail peut sembler laborieux.

Ce n'est pas forcément facile, c'est sûr. Mais je crois que les gens qui font ça sont des passionnés¹. Si vous n'aimez pas la généalogie, ce n'est pas la peine d'essayer. Par exemple, des lecteurs sont venus faire une recherche pour une autre personne mais cela ne les intéressait pas. Nous devions presque réaliser la recherche à leur place !

Quelles sont les pistes qu'il est possible d'explorer en généalogie ?

D'abord les tables décennales puis, si je ne trouve pas, les registres. Pour les hommes, je vais chercher du côté du recensement militaire (surtout pour les naissances). Je peux aussi consulter les annuaires de l'époque² et le recensement de la population, qui est réalisé depuis 1820. Ensuite, je peux aussi chercher du côté des mariages, pour retrouver des actes de naissance. Je correspond également avec le service d'état civil de la ville. Il m'est arrivé de recevoir une demande avec un nom et un prénom masculin pour seules informations. Et aucune date. J'ai alors consulté le logiciel d'état civil de la mairie pour les naissances à partir de 1900 (peut-être avait-il eu des enfants). J'ai saisi le nom et ai trouvé un acte où cette personne reconnaissait un enfant. J'avais la date de son mariage, mais l'acte n'était pas encore chez nous.

¹ SAGNES (Sylvie), « De terre et de sang : la passion généalogique », *Terrain*, n° 25, 1995, p. 125-145.

² Série C, bibliothèque administrative du cadre de classement.

Le service de l'état civil m'a donné la référence de l'acte, ce qui m'a permis de connaître sa date et son lieu de naissance : il était né à Bordeaux en 1886. J'ai ainsi réussi à retrouver sa date de naissance par le biais du mariage et d'une reconnaissance de paternité.

Le service de l'état civil a les dates de naissance, mariage et décès, tandis que nous n'avons que celles des naissances. Nous pouvons également consulter le registre des cimetières, car on y trouve facilement les actes de décès, mais c'est rare. Les actes de naissance sont requis le plus souvent pour les demandes administratives. En général, ce sont des actes de personnes décédées. Il y a le délai de soixante-quinze ans mais, pour l'instant, nous n'avons que les actes de naissance qui datent de plus de cent ans, en raison des mentions marginales à apposer.

Est-ce que le fait d'être face à tous ces noms de morts est perturbant ?

Non, car ce qui me plaît est de rechercher. Je ne cherche pas à « fouiller » dans la vie des personnes, mais j'aime le fait de chercher, même s'il y a des moments où je n'arrive pas à trouver ce que je veux.

Quels rapports avez-vous avec les associations de généalogistes ?

J'ai plutôt de bonnes relations avec les généalogistes. Il s'agit d'habitues qui viennent assez régulièrement, pratiquement toutes les semaines. Ici, il est vrai qu'on se lie facilement d'amitié.

En salle de lecture, où le silence est roi, ça ne doit pas être évident.

Oui, mais on rend service à des personnes. On chuchote, oui, mais on parle aussi parfois un peu plus fort. Lorsque des lecteurs nous demandent un renseignement, nous leur montrons que nous sommes là pour eux.

Vous arrive-t-il d'aider vos collègues ?

Oui, car je suis, en quelque sorte, le référent généalogie. Quand je suis absent, certains collègues font les recherches à ma place. Je retrouve les demandes à mon retour dans le cas où ils n'ont pas trouvé (ce qui est très rare).

Je suis en salle de lecture à peu près deux à trois jours par semaine, mais cela dépend aussi du planning, si un collègue est malade, de l'affluence dans la salle, etc. Je vais chercher les documents, magasinage, délivrance et retour, et je sors de la banque pour aider un lecteur si besoin. Je m'occupe également des permis de construire, c'est mon fonds sériel. Je le reconditionne dans de nouvelles chemises et dans de nouvelles boîtes, j'enlève tout ce qui nuit aux documents (aiguilles, élastiques et trombones) et je saisis la description pour établir une édition html de l'instrument de recherche. Par exemple, on vient de recevoir les documents de 1989 à 2003, qui se trouvaient dans un dépôt annexe¹. J'effectue aussi des recherches sur les permis de construire de 1942 à 2003, à la demande des notaires.

Les généalogistes sont-ils habitués à ne plus manipuler les originaux ?

En effet, tout est normalement microfilmé chez nous : naissances, mariages et décès, jusqu'en 1899. À partir de 1900, les naissances sont numérisées, les mariages et les décès microfilmés. Lorsque tous les actes numérisés seront en ligne, cela modifiera certains éléments. Il faut regarder les dates, les noms et, pour les femmes, faire attention aux mentions marginales, parce qu'il est arrivé qu'on donne le nom d'épouse et non le nom de jeune fille. Je fais attention à ces petits détails. Souvent, les lecteurs cherchent un seul prénom pour une personne, alors qu'elle en a plusieurs. Or, le prénom d'usage n'est pas forcément le premier. Des noms ont changé dans le temps, avec des syllabes qui se sont perdues tandis que d'autres ont été rajoutées. Le cas le plus incroyable² que j'ai rencontré était

¹ En juin 2009, Christophe Diaz avait évalué à 40 000 le nombre de permis de construire. En cinq ans, il en avait traité un peu plus de 10 000.

² Voir le florilège d'exemples d'actes fantaisistes tirés de registres de la période anté-révolutionnaire, cité par Paul Moutonnet de Bernard dans sa thèse qui s'interroge sur la place de la généalogie dans le droit : MOUTONNET de BERNARD (Paul), *Droit et généalogie*, thèse de doctorat en droit privé, soutenue le 28 mai 2013, sous la direction de Jean-Michel Bruguière, université de Grenoble, p. 40-41.

celui du nom d'une personne que je recherchais, dont l'acte de naissance avait été rédigé lorsqu'elle devait avoir cinquante-et-un ans (il s'agissait d'un acte de reconnaissance de ses parents). Ainsi, administrativement, cette femme n'avait pas existé pendant cinquante-et-un ans. Ce sont des anecdotes de ce type que j'aime trouver. Ainsi, la généalogie, au-delà du travail de recherche, peut être une activité amusante.

Comment expliquez-vous que certaines personnes ne soient pas du tout passionnées par la généalogie ?

Elles ont peut-être l'impression que la généalogie est compliquée, et il est vrai que cela peut l'être. Les recherches deviennent aussi plus complexes si la famille recherchée n'a pas toujours vécu au même endroit.

Par rapport à ce que vous avez fait avant, vous êtes davantage à l'intérieur, confiné dans un univers clos.

Ce n'est pas un enfermement, c'est une ouverture, une évolution. J'ai exercé beaucoup de métiers très différents, il est vrai aussi que j'aime changer. La généalogie continue de m'intéresser et je pense qu'il y aura toujours des demandes de notaires. Une fois que le public aura accès directement aux documents, comme les tables décennales, par Internet, j'aurai peut-être moins de demandes. Le fait que la salle de lecture se vide est une de mes craintes. Avoir tout immédiatement, en un seul clic, enlève le plaisir de la recherche. Internet est peut-être une ouverture sur le monde, mais je pense que c'est avant tout une ouverture depuis un écran. Il est vrai qu'il y a un côté conservation préventive indéniable, cela protège les documents. Autre question : pourquoi conserver un document si on ne peut pas le voir (à l'image des œuvres d'art qui restent confinées dans des coffres-forts) ?

Christophe Diaz (entretien mené par Anne Both)

Avec la numérisation, on risque de ne plus jamais toucher aux registres.

À part moi ! J'aime cette odeur de vieux papier, la texture du papier, certaines écritures splendides, etc. Si j'étais amené à faire uniquement des recherches sur informatique, je crois qu'effectivement j'apprécierais moins ce métier. Et puis, j'ai ce grand plaisir, ce petit privilège : manipuler des registres que les personnes n'ont pas le droit de toucher. Il y a toujours une distance entre l'original et la version numérisée. Tant que j'aurai accès aux registres, j'aurai plaisir à exercer ce métier.

Christophe DIAZ
Adjoint du patrimoine
Archives municipales de Bordeaux
c.diaz@mairie-bordeaux.fr

Anne BOTH
Équipe du Lahic (IIAC -UMR8177 CNRS EHESS)
bothanne@yahoo.fr